



## **Appel à candidature pour le recrutement de 3 doctorants en sciences naturelles – agronomiques - géomatiques et en sociologie - anthropologie**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Restauration des paysages urbains à base des essences forestières anciennement domestiquées (RESFORD) », l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) à travers le Laboratoire d'Ecologie Appliquée de la Faculté des Sciences Agronomiques (LEA/FSA) et du Laboratoire d'Anthropologie Médicale Appliquée de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (LAMA/FASHS), en partenariat avec l'Université de Liège à travers l'Unité Biodiversité et Paysage de la Faculté de Gembloux AgroBio-Tech (GxABT) et le Laboratoire d'Anthropologie Sociale et Culturelle de la Faculté des Sciences Sociales (FASS), recrutent **des candidats en vue de la réalisation de 3 thèses de Doctorat d'Université en écologie forestière, en socio-anthropologie et en aménagement paysager**, en co-diplomation UAC-ULiège.

### **Contexte**

Au Bénin, il a existé bien avant la colonisation des espèces d'arbres domestiquées à usage de plantation dans les agglomérations et sous forme de représentations symbolisantes. La politique forestière urbaine des années 1990 a largement favorisé l'introduction, le long des rues urbaines et des places publiques, d'essences exotiques en lieu et place de celles autochtones à plus forte valeur de biodiversité. Fait plus marquant, c'est la coupe d'espèces urbaines après l'indépendance (le caïlcédrat, le kapokier par exemple) et en maintes endroits des espaces dénudés d'arbres. Une telle urbanisation, à travers la forte dynamique de bâtis urbains et la concentration de plus en plus intense des activités économiques, a favorisé la pollution du milieu urbain, de l'air ambiant et ses conséquences sur la qualité environnementale avec çà et là des îlots de chaleur à fort impact sur les populations urbaines.

Le projet RESFORD a pour objectif de contribuer à l'amélioration du cadre de vie urbain des populations par le développement d'une foresterie urbaine basée sur les espèces ligneuses autochtones, dans ses différentes dimensions : i) historique et socio-anthropologique en s'appuyant sur les valeurs et connaissances locales des essences forestières autochtones, ii) écologique et forestière en développant des techniques et outils de multiplication des essences autochtones et en assurant leur disponibilité dans des banques de semence, iii) urbanistique en inscrivant le développement de la foresterie urbaine à base d'essences autochtones dans les stratégies de planification paysagère des infrastructures vertes multifonctionnelles en lien avec les enjeux urbains et iv) socio-économique en appuyant le développement de la chaîne de valeur de la foresterie urbaine en lien avec ses acteurs et utilisateurs concernés.

Le projet est mis en œuvre dans une région méridionale du Bénin dans quatre villes présentant des historiques différentes de domestication des espèces d'arbres autochtones : deux villes avec une tradition de domestication ancestrale (Abomey, Kétou, dans les Départements du Zou et du Plateau), une ville à forte emprise de plantation urbaine à base d'essences exotiques et sans passé royal marqué (Lokossa dans le Département du Mono) et la ville de Cotonou (Département du Littoral) où de forts îlots de chaleur sont plus marqués.



## Thématique et objectifs

Les doctorants vont investiguer les thématiques suivantes :

<b>Doctorat 1</b>	
<b>Thématique</b>	<b>Caractéristiques écologiques et viabilité des essences forestières autochtones (EFA)</b>
<b>Axes de recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractérisation de l'écologie (sols, caractérisations dendrométriques, phénologie, semences) des espèces autochtones sélectionnées</li> <li>- Détermination du potentiel en services écosystémiques des espèces autochtones sélectionnées</li> <li>- Établissement des itinéraires techniques de production des EFA sélectionnées en expérimentation et sur sites d'implantation</li> <li>- Élaboration des prescriptions techniques pour l'intégration des espèces autochtones dans les aménagements urbains</li> </ul>
<b>Doctorat 2</b>	
<b>Thématique</b>	<b>Fondements historiques et socio-culturels de l'ancienne foresterie des grandes agglomérations</b>
<b>Axes de recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documentation des savoirs, des pratiques culturelles et comportements sociaux concernant les espèces autochtones anciennement domestiquées</li> <li>- Documentation des savoirs et pratiques ancestrales concernant les espèces autochtones anciennement domestiquées</li> <li>- Analyse des usages et valeurs reconnus aux espèces autochtones selon les parties prenantes</li> <li>- Analyse du processus participatif et des dynamiques d'acteurs au sein du projet</li> </ul>
<b>Doctorat 3</b>	
<b>Thématique</b>	<b>Planification d'infrastructures vertes et stratégies d'introduction des essences forestières autochtones pour une urbanisation durable</b>
<b>Axes de recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic des infrastructures vertes (IV) existantes et de l'arrangement architectural de l'introduction des espèces forestières autochtones en milieu urbain</li> <li>- Identification des possibilités de développement de l'IV en tenant compte de la diversité des fonctions urbaines</li> <li>- Détermination du maillage spatial des îlots de chaleur dans l'espace urbain et les effets d'atténuation de l'IV</li> <li>- Définition des modalités d'intégration des IV urbaines à base d'espèces autochtones dans les aménagements urbains</li> </ul>



## Éligibilité

- être de nationalité béninoise ;
- être âgé de moins de 30 ans à la date de clôture de dépôt des dossiers ;
- être titulaire d'un Master 2 portant sur, entre autres, les techniques de gestion des ressources végétales, de la biologie végétale, de l'écologie végétale, de l'aménagement paysager (thématiques 1 & 3) ;
- être titulaire d'un Master 2 en socio-anthropologie ou sciences sociales ou équivalent (thématique 2) ;
- avoir obtenu au moins une moyenne de 14/20 pour le diplôme de Master (sans les notes de soutenance) ;
- manifester un intérêt scientifique ou avoir une expérience professionnelle dans la thématique choisie ;
- être libre de tout engagement durant la phase d'exécution du projet ;
- être capable de travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire et internationale, tout en gardant une autonomie organisationnelle ;
- être capable de contribuer activement à l'encadrement des étudiants de masters ;
- avoir une excellente maîtrise orale et écrite du français ;
- avoir une maîtrise de l'anglais scientifique est un atout très important dont la candidate ou le candidat devra faire preuve ;
- avoir une très bonne maîtrise des méthodes et outils d'analyses statistiques de données biologiques, écologiques et géomatiques ;
- avoir une maîtrise scientifique avérée et spécifique dans les domaines de recherche scientifique de la thématique choisie ;
- maîtriser les applications MS Office (MS Word, PowerPoint, Excel) ;
- être de bonne moralité ;
- être disponible immédiatement après sélection ;
- être disponible pour plusieurs séjours de recherche en Belgique durant les travaux de thèse de doctorat.

## Conditions de travail

Les candidats (es) retenus (es) seront basés (es) à l'UAC au Bénin et travailleront alternativement entre le Bénin et la Belgique. Une convention de co-tutelle sera signée entre l'école doctorale de tutelle au Bénin (UAC) et l'une des écoles doctorales d'accueil en Belgique (U-Liège). Les doctorant (e) s seront sous la supervision d'une équipe d'enseignants et de chercheurs au Bénin et en Belgique (ULiège-GxABT/ULiège-FASS/ULiège-LEMA/UAC-LEA/ UAC-LAMA/ UNSTIM-LaGEA). La réalisation de la thèse devra tenir sur les 4 années après sélection des doctorants (es). Ils/elles bénéficieront d'une allocation mensuelle variant selon qu'ils/elles soient en séjour en Belgique ou au Bénin sur la base des barèmes de l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES, Belgique) et de l'UAC.



Les candidats sélectionnés bénéficieront d'une bourse complète qui fera l'objet d'une convention entre le projet et le doctorant qui devra travailler en plein temps et exclusivement sur le projet.

### **Dossier de candidature**

Le dossier de candidature sera composé de :

- une lettre de motivation adressée aux Coordonnateurs du projet, précisant la thématique d'intérêt et la disponibilité du (de) la candidat (e) pour entamer son doctorat dès l'année académique 2025-2026 ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- deux lettres de recommandation produites et signées par des enseignants du supérieur avec qui le/la candidat(e) a précédemment travaillé ;
- une copie légalisée du diplôme de baccalauréat et des diplômes universitaires obtenus ;
- une copie légalisée des relevés de notes associés aux diplômes obtenus ;
- une copie légalisée de l'acte de naissance ou une copie simple de l'acte de naissance sécurisé ;
- une copie du mémoire de master et des publications scientifiques ;
- une description succincte du projet de recherche doctorale envisagé (5 pages maximum, bibliographie non comprise) incluant une problématique, des objectifs de recherche, la méthodologie et un plan de travail sur la durée d'exécution de la thèse (4 ans).

### **Date limite de dépôt**

Le dossier de candidature devra être compilé en **un seul fichier PDF** et envoyé par voie électronique, au plus tard le **2 juillet 2025 à 18 heures du Bénin**, aux courriels suivants : [bsinsin@gmail.com](mailto:bsinsin@gmail.com); [g.mahy@uliege.be](mailto:g.mahy@uliege.be) en mettant en copie [mireille.toyi@gmail.com](mailto:mireille.toyi@gmail.com); [fazihou@gmail.com](mailto:fazihou@gmail.com)

Le message accompagnant chaque dossier devra porter en objet la mention « *Candidature doctorat* » **RESFORD** ».

### **Procédure de sélection**

Toutes les candidatures transmises dans le délai de soumission, recevront un accusé de réception. Cependant, seuls (es) les candidats (es) présélectionnés (es) sur étude de dossier seront contactés (es) pour la suite du processus de sélection.